



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 80943

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la progression du virus du sida en France, et sur la création d'une mission interministérielle de lutte contre la maladie. À la veille de la journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre, le Président de la République a déclaré le sida « grande cause nationale », et a réaffirmé sa volonté de renforcer la prévention contre la maladie. Aujourd'hui, le virus continue de tuer et la situation de l'épidémie reste préoccupante. Le nombre de personnes vivant avec le VIH n'a jamais été aussi important et l'estimation du nombre de découvertes de séropositivité est en augmentation. Les défis en la matière sont nombreux et très divers : recherche scientifique et pharmaceutique, amélioration des conditions de vie des malades, lutte contre les discriminations, information et prévention, etc. L'épidémie de sida impose aujourd'hui la mobilisation de toutes les composantes de la société : État, partenaires institutionnels, professionnels de santé, scientifiques, associations et société civile. Les associations demandent depuis ces dernières années la création d'une mission interministérielle de lutte contre le sida, dotée des moyens appropriés, pour permettre un travail commun et cohérent de tous les acteurs publics au service d'une action plus efficace. Il souhaiterait qu'il lui indique s'il peut être envisagé de créer cette mission interministérielle, et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80943

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11470